

Informations diverses

Passeport électronique

A compter du 29 juin 2009, le dispositif d'enregistrement des demandes de passeports électronique a changé.

Dorénavant, vous devrez effectuer les procédures non plus à la mairie de Fréjeville, mais au choix dans les mairies suivantes :

- Castres : du lundi au vendredi, de 8h à 12h15 et de 13h30 à 17h.
- Puylaurens : du lundi au vendredi, de 8h à 11h et de 14h à 17h.

Cependant, ces mairies ne possédant pas de photomaton, vous devrez réaliser chez un photographe vos photos aux normes en vigueur. A noter que les pièces à fournir et le coût restent inchangés.

Pour rappel, le coût :
- 88 € pour une personne majeure.
- 44 € pour une personne mineure de 15 à 18 ans.
- 19 € pour un mineur de moins de 15 ans.



Collecte de bouchons en plastiques - Association 'Passerelle 81' (Association loi 1901)

Message de l'association « Passerelle 81 » :

En récupérant des bouchons en plastique vous ferez :
« un petit geste pour un peu de bonheur »
Soutien aux personnes handicapées, malades ou âgées du Tarn.

Son action : récupérer des bouchons en plastique (bouteilles d'eau, de lait, de jus de fruits...) qui sont ensuite recyclés à L'Albarède-Guitalens.

Evolution des collectes dans le Tarn :

• 2006 (année de sa création)	:	1 T 229
• 2007	:	2 T 019
• 2008	:	3 T 236

Sa vocation : l'accompagnement et l'aide aux personnes handicapées, malades ou âgées, et toute autres actions humanitaires dans le Tarn.

Ses ressources : bénéfices issus de la récupération des bouchons, cotisations de ses membres, dons de particuliers ou d'entreprises, subventions.

Composition du bureau :

- Présidente : Françoise SEGUR
- Secrétaire adjointe : Sabine FAURE
- Vice présidente : Nicole VIDAL
- Trésorier : Gustave GASC

- Secrétaire : Jacqueline PEREIRE
- Trésorier adjoint : André JOUQUEVIEL

Aides en cours :

- Equipement d'un véhicule pour un jeune myopathe de 9 ans originaire de Lavaur, en collaboration avec la maison départementale pour le handicap d'Albi et l'école du pigne de Lavaur.
- Etude d'achat d'un appareil audio afin de le confier à des personnes non voyantes du Tarn, pour lectures sonores et abonnements à la bibliothèque sonore de Graulhet.
- Etude d'aide aux personnes non voyantes du Tarn par un intermédiaire de l'institut des jeunes aveugles de Toulouse.

Lieux de collectes :

- Les écoles des 15 communes de la communauté de communes du pays d'Agout.
- Mairies : Carbes, Cuq les Vielmur, Damiatte, Fréjeville, L'Albarède-Guitalens, Saint-Amans Soult, Vielmur
- Laboratoire Pierre Fabre - Hôpital Castres-Mazamet
- Les magasins : Castres (Auchan - Geant casino - Super U), Mazamet : (Leclerc), etc...
- Nous contacter pour autres lieux.



BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2009

Mme, Melle, M. : -----
Prénom : -----
Adresse : -----

Téléphone fixe : -----
Portable : -----
Adresse E-mail : -----

Verse la somme de : 10 Euros d'adhésion 2009 à :

« Passerelle 81 »

Association loi 1901 annonce 1122,

parution 20060030 au j.o. du 27/07/2006.

Siège social : 2, chemin de la rive - 81220 L'Albarède-Guitalens
Cep/ 20041 01016 1073269n037 96



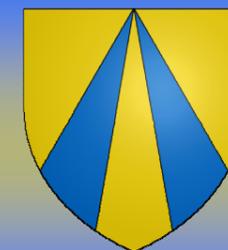
Espèces ----- le -----
Chèque numéro ----- le -----

Contact :

- Secrétariat : Mme Jacqueline PEREIRE : 05.63.50.01.92.

- Présidente : Françoise SEGUR 05.63.59.76.30.

Bulletin d'informations municipales de Fréjeville



N° 4 - Octobre 2009

Sommaire

Le mot du maire. ①

Le bâtiment communal. ②

La rentrée scolaire.
Concours des maisons fleuries.
Compost en libre service. ③

Informations diverses. ④

Infos pratiques

MAIRIE

Telephone : 05.63.74.33.58.
Fax : 05.63.74.33.61.
E-mail : mairiefrejeville@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi
Mardi de 10 h à 12 h
Jeudi et de 16 h à 18 h
Vendredi

Mercredi > de 16 h à 18 h

Le secrétariat est fermé le 1er et 3eme
mercredi du mois

Permanence des élus :

Vendredi > de 17 h à 18 h 30

ÉCOLE

Telephone : 05.63.74.33.38.

PAROISSE

M. l'Abbe Louis GAU
Telephone [centre paroissial de Saix] :
05.63.74.71.63.

DISTRIBUTION DES AVIS DE DÉCÈS

Mme Lucette VIGUIER
Telephone : 05.63.74.34.71

Le mot du maire

Ainsi va l'été...

Les jours plus long et la chaleur nous permettent de profiter de la vie en extérieur.

L'activité est donc plus intense et les désagréments vont avec : le bruit des mobylettes, les chiens qui aboient et divaguent, la vitesse des véhicules, etc... Au fil de l'été cela amène des réactions excessives et les élus sont souvent les premiers interpellés. Mais que fait la mairie?

Pour ce qui est des mobylettes, c'est assez facile à régler car facilement identifiables. La discussion permettant de régler les litiges.

Je ne pouvons pas accéder à toutes les demandes (Le Pujol, Hourmine, La Doumérié, Aupillac, etc...). Deux raisons à cela : le coût d'installation élevé et le fait que nous risquons de figurer au livre des records pour le nombre de gendarmes couchés par habitants...



Je pourrais continuer cette liste exhaustive.

Pourtant, en tant que commune de 600 habitants, ne pouvons nous pas vivre en harmonie?

Il suffit pour cela d'appliquer quelques règles qui sont : le sens civique, vivre en communauté et surtout se respecter les uns les autres en se montrant responsables.

Je vous remercie de votre compréhension.

Le maire, Michel MAUREL



Et en ce qui concerne le problème récurant des chiens errants? Une capture systématique et un dépôt au chenil seront organisés. Une mise de fond de 90 € plus 60 € si l'animal n'est pas vacciné seront réclamés au propriétaire afin de pouvoir le récupérer.

Enfin la demande d'installation de ralentisseurs est telle que nous ne

Le bâtiment communal

Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment communal vont commencer en fin d'année 2009. Le bâtiment existant étant devenu trop exigu et peu fonctionnel pour entreposer à la fois le matériel et le camion plateau de l'agent municipal, la création d'un nouveau local est apparue nécessaire.

Deux terrains appartenant à M. Viala et M. Millet situés à l'entrée de Fréjeville (au croisement de la D50, de la VCI et de la VC9; derrière le central téléphonique) ont été achetés par la mairie à cet effet.

Suite à la délibération du conseil municipal du 9 juillet 2009, l'entreprise S.A.R.L. Pradines a été retenue pour effectuer les travaux.

Le terrassement a débuté depuis fin septembre 2009.

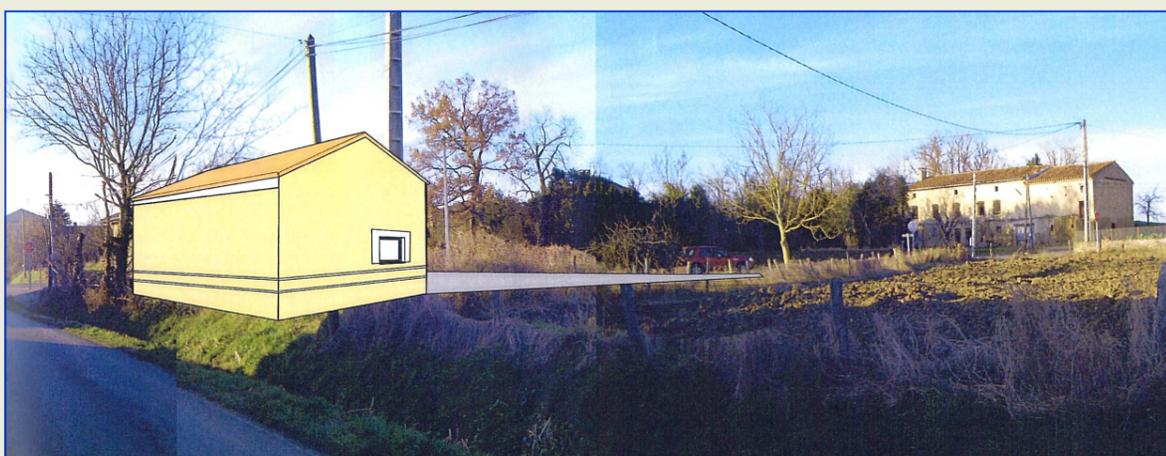


Situation sur carte

Plan de masse aménagé



Début du terrassement



Intégration dans le paysage

La rentrée scolaire

Effectif et encadrement de l'école primaire de Fréjeville

Ce sont 25 élèves encadrés par la professeur des écoles Mlle Lunardelli qui s'assièrent sur les bancs de l'école primaire de Fréjeville pour la rentrée de l'année scolaire 2009-2010. Soit respectivement :

- CM 2 : 7 élèves
- CM 1 : 9 élèves
- CE 2 : 9 élèves

Changement de prestataire pour la fourniture des repas

La cantine de Vielmur qui jusqu'à présent préparait les repas pour l'école et les personnes âgées, a interrompu son contrat à la fin de l'année scolaire en juin 2009. En effet, ne répondant plus aux normes quant au volume de repas distribués, la question de la construction d'une nouvelle cantine s'est alors posée. Le projet ayant avorté, Vielmur a conservé sa cantine et la recherche d'un nouveau prestataire pour le R.P.I.* s'est organisée.

Le choix du conseil municipal s'est donc porté sur la cuisine centrale de Castres qui desservira dorénavant les écoles de St Avits, Carbes et Fréjeville. Les aînés qui bénéficient du portage de repas à domicile sont également concernés.

Le portage des repas se fera désormais par une liaison froide de

la cuisine centrale jusqu'aux écoles. La nourriture sera alors réchauffée dans chaque cantine avant le déjeuner. Le transport sera réalisé par Mme Maryline Alba, qui viendra récupérer un camion frigorifique mis à disposition par la mairie de Castres. Elle desservira les écoles et les aînés recevant les repas.

Cependant, le coût du repas proposé aux écoles étant plus élevé que les tarifs pratiqués par la cantine de Vielmur, le conseil municipal a pris lors de la réunion du 31 août 2009 la décision suivante : le surcoût occasionné par le changement de prestataire sera compensé par une aide fixe de la mairie. Les familles ne seront donc pas pénalisées.

* R.P.I. : Regroupement Pédagogique Intercommunal

Concours des maisons et jardins fleuris

La remise des prix aura lieu le 18 octobre 2009 à la salle Fabre à partir de 18 h.

Lors d'un apéritif, les lauréats du concours seront récompensés pour avoir embellie notre village durant tout l'été et plus encore.

A noter que ce concours était organisé avec la commune de Carbes.



Compost en libre service

Message de Sylvain RAVIER de la Communauté de Communes du Pays d'Agout :

Après l'opération qui a permis de diffuser plus de 280 composteurs en bois et plastique en 2009 sur le Pays d'Agout, la C.C.P.A. continue dans cette dynamique. Elle permet à ses habitants de pouvoir venir récupérer du compost gratuitement sur deux sites grâce au partenariat avec la Mairie de Fiac et la C.U.M.A. à Vielmur.

Venez-vous approvisionner :

- Vielmur (Sur le terrain de la C.U.M.A. au rond point de Vielmur) en libre service,
- Fiac (terrain de sports - D43) lundi, mercredi - 10h à 12h et samedi 10h à 17h (contact Mairie au 05.63.58.05.26.).
- Et aussi à Guitalens-L'Albarède (Déchetterie Trifyl) tous les mercredis, vendredis et samedis.

Ces 19 tonnes de compost proviennent des végétaux récupérés et broyés dans les déchetteries Trifyl du Tarn.

Exemple parfait de valorisation, ce produit est un juste retour à la terre, puisqu'au printemps, il sera un bon amendement organique pour votre jardin, plantes en pots et tours d'arbres.

Le saviez-vous ? Le compost retient de grandes quantités d'eau, il aide les plantes à traverser les périodes sèches.

Au printemps, il stimule leur croissance et le monde qui les habite (vers, champignons, bactéries...). Il a également une action bénéfique sur la structure du sol.

Pour tout renseignement, contactez la C.C.P.A. au 05.63.70.52.67. ou sur internet : <http://cc.pays.agout.free.fr>

